

TARIFS 2025 – SALLES MUNICIPALES

		Chalonnais	Non-chalonnais
Infos diverses	Associations chalonnaises : 2 utilisations gratuites des salles communales par an pour des manifestations. Condition particulière : l'utilisation de la salle de cinéma ne peut pas être gratuite si l'association bénéficie simultanément de la mise à disposition d'une salle municipale à l'année et de la mise en place d'une billetterie pour l'événement.		
	Pour les écoles maternelles et élémentaires : mise à disposition gratuite des salles municipales		
Halle des Mariniers	Caution (sauf associations chalonnaises)	1 000,00	
	Location à l'heure "Eté" du 31/03 au 15/10	38,00	48,00
	Location à l'heure "Hiver" du 15/10 au 31/03 - chauffage inclus	54,00	64,00
	Obsèques civiles et/ou verre de l'amitié après obsèques - 1/2 journée	130,00	
Halle des Mariniers + Cinéma	Location simultanée des deux équipements : forfait journée + soirée	453	*
Salle du Layon (RDC de Calonna)	Caution (sauf associations chalonnaises)	1 000,00	
	Location à l'heure "Eté" du 31/03 au 15/10	28,00	35,00
	Location à l'heure "Hiver" du 15/10 au 31/03 - chauffage inclus	39,00	46,00
	Obsèques civiles et/ou verre de l'amitié après obsèques - 1/2 journée (Chalonnais et non Chalonnais)	97,00	
Salle de réunion	Forfait minimum : 2h - Tarif "Eté" du 31/03 au 15/10	18,00	24,00
	Forfait minimum : 2h - Tarif "Hiver" du 15/10 au 31/03 - chauffage inclus	24,00	30,00
	Heure supplémentaire "Eté" du 31/03 au 15/10	9,00	12,00
	Heure supplémentaire "Hiver" du 15/10 au 31/03 - chauffage inclus	12,00	15,00
Pénalités applicables pour toutes les salles communales	Pénalité par heure de ménage si locaux rendus sales	57,00	
	Remplacement des verres à pied (1 unité)	1,80	
	Remplacement des gobelets en plastique (1 unité)	1,00	
	Renouvellement d'une clé Deny à destination des associations suite à perte ou besoin supplémentaire de clés	85,00	
	Renouvellement d'une clé spécifique à destination des associations suite à perte ou besoin supplémentaire de clés	150,00	